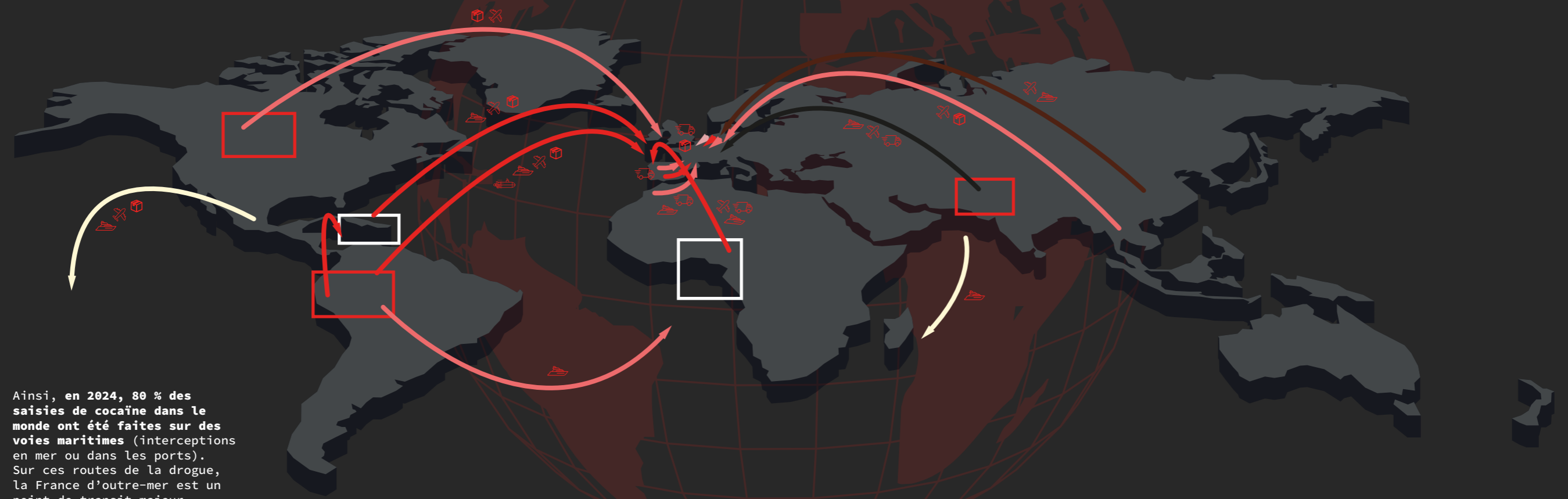


LES FLUX DU NARCOTRAFFIC

Vers l'Europe

Pour leur commerce illégal, les trafiquants doivent acheminer leurs produits des lieux de production aux pays de consommation. Parmi la multiplicité des moyens de transport, l'acheminement par la mer représente la plus grosse partie. D'où l'extrême importance et implication de la Marine nationale dans cette lutte.

FLUX PRINCIPAUX	VECTEURS
→ CANNABIS	🚚 ROUTIER
→ COCAÏNE	✈️ AÉRIEN
→ DROGUES DE SYNTHÈSE	📦 POSTAL
→ HÉROÏNE	🚢 MARITIME
→ COMPOSANTS CHIMIQUES	🚢 SEMI-SUBMERSIBLE



Ainsi, en 2024, 80 % des saisies de cocaïne dans le monde ont été faites sur des voies maritimes (interceptions en mer ou dans les ports). Sur ces routes de la drogue, la France d'outre-mer est un point de transit majeur (Guyane et Antilles notamment, passages obligés pour la cocaïne en provenance d'Amérique du Sud). La route maritime de l'héroïne, la Smack Track, part d'Iran et du Pakistan et dessert l'Afrique de l'Est puis le reste du monde.

ZONES DE DÉPART □
 ZONES DE TRANSIT

LES SAISIES PAR LA FRANCE EN 2024



© M. ROUSSEL/SIRPA/MN